

SITES

POINTE de PRIMEL



CARTE  
MICHELIN  
N° 58  
PLI 6

INSCRIPTION

COMMUNE: Plougasnou  
CANTON: Lanmeur  
ARRONDIS: Morlaix



ARRÊTÉ DU 31 JUILLET 1931

La pointe de Primel comprenant les parcelles cadastrales n° 1 à 28 inclus et n° 47 de la section A de la commune de PLOUGASNOU (Finistère) est inscrite sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général.

signé: M. PETSCHER

Pour copie conforme,  
Le Chef du bureau des  
Monuments historiques  
et des sites :